

## Damier du frêne

*EUPHYDRYAS MATURNA*

(Linnaeus, 1758)

Famille *Nymphalidae*

Sous-famille *Nymphalinae*

### Niveau régional de menace (IUCN) (\*)



Eteint régionalement ?

	Monde	-
Niveau de menace (liste rouge UICN)	Europe	VU
	France	EN
	Franche-Comté	RE?
	Protection nationale	✓
Directive Habitats	Annexes 2 et 4	
Déterminant ZNIEFF	✓	
Plan régional d'action en Franche-Comté	✓	
Difficulté de détermination	Moyenne	



Damier du frêne, vue supérieure (J.-F. MARADAN, 2009)

### Description et risque de confusion

Le dessus des ailes présente des bandes brun-rouge et fauve pâle, séparées par des taches noires. Trois à cinq taches blanches sont situées avant la bande postmédiane au-delà de la cellule discale. Tous les dessins sont fortement cernés de noir. Les dessins du dessous des ailes antérieures sont très légers, notamment dans



Damier du frêne, vue inférieure (J.-F. MARADAN, 2009)

la moitié extérieure, où il manque plusieurs motifs de la face supérieure.

Il ressemble à d'autres damiers du genre *Euphydryas*, mais il s'en différencie en particulier par ses lunules noires submarginales irrégulières au revers de l'aile antérieure, et par sa petite tache costale blanche près de l'apex sur l'aile antérieure.



Sous-bois hygrophile, biotope potentiel du damier du frêne (R. COLLAUD, 2011)

Les plantes-hôtes des chenilles sont le frêne élevé (*Fraxinus excelsior*) et certaines espèces du genre *Populus* et *Fagus*. Les œufs sont pondus en plaques au revers des feuilles.

En France, le frêne élevé est la plante-hôte principale de l'espèce. Cela suppose donc le rôle essentiel de l'arbre avant la diapause. Les femelles pondent de préférence sur des jeunes frênes de 4 à 5 mètres de haut, principalement situés en lisière de forêt.

Les chenilles vivent sur l'arbre en société durant

l'été. Après l'hivernage (dans la litière), les chenilles se dispersent et vivent en solitaire, se nourrissant de diverses espèces : frêne, plantain (*Plantago sp. pl.*), valériane officinale (*Valeriana officinalis*), troène commun (*Ligustrum vulgare*), chèvrefeuilles (*Lonicera sp. pl.*), saule marsault (*Salix caprea*) ou encore tremble (*Populus tremula*).

Le papillon apprécie particulièrement le nectar des fleurs de troène, mais également celui des cirses (*Cirsium sp. pl.*).



Biotope du damier du frêne, abritant de jeunes frênes élevés, plante-hôte du damier du frêne (C. VOINOT, 2011)

### Ecologie et biologie

Cette espèce présente une affinité stricte avec les forêts hygrophiles et thermophiles de plaine. Elle est donc liée aux lisières, aux clairières ensoleillées et fleuries, et aux sous-bois clairs. Elle est rencontrée plutôt en contexte alluvial et jusqu'à 1 000 mètres d'altitude. Elle est considérée comme une « espèce thermohygrophile des forêts mésotrophes (forêts de feuillus peu denses sur des sites humides ou semi-humides) ». Elle occupe également les ouvertures en forêt, les bords de routes forestières et les ripisylves.

Elle semble particulièrement spécialisée dans l'exploitation des stades forestiers juvéniles situés au sein de formations matures.

Les adultes volent sur une courte période de fin mai à début juin en une seule génération.

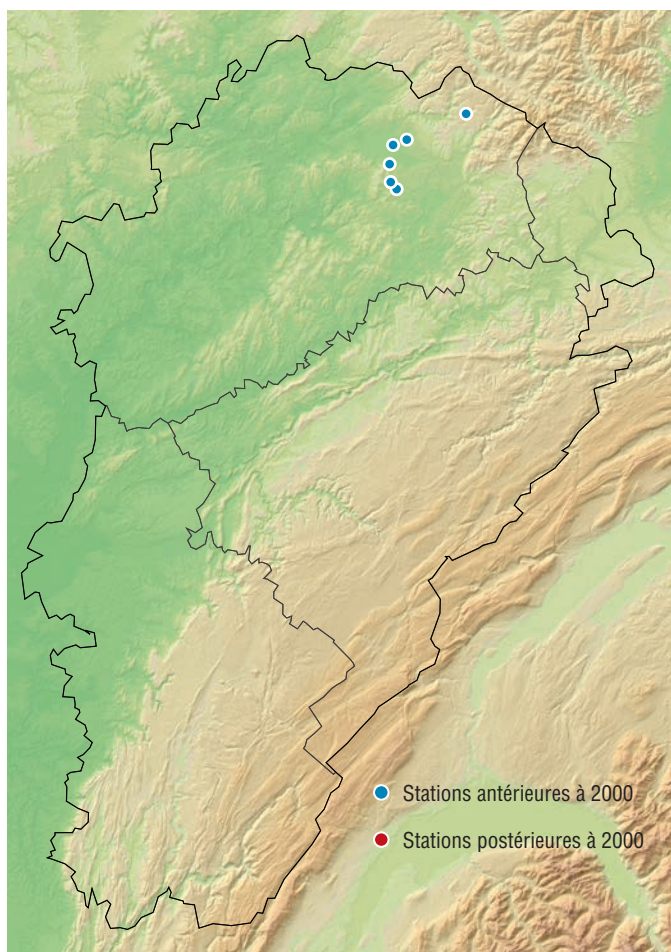
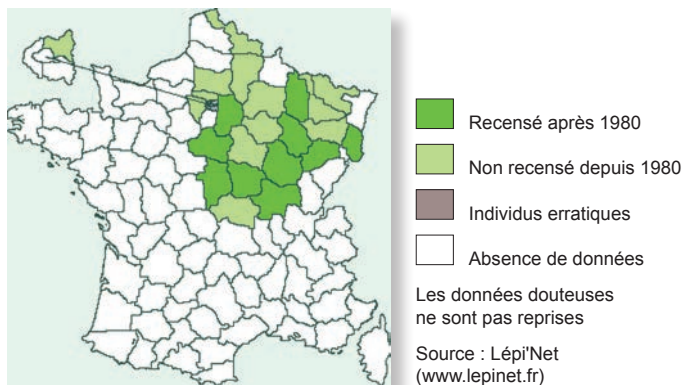
Les individus présentent une abondance très cyclique. L'espèce peut ainsi passer inaperçue pendant plusieurs années, puis devenir commune sur une courte période.

(\*) DD = Données insuffisantes LC = Non menacé NT = Quasi menacé VU = Vulnérable EN = En danger CR = En danger critique RE ? = Eteint régionalement ?

Annexes: pour en savoir plus, visitez le site [www.franche-comte.developpement-durable.gouv.fr](http://www.franche-comte.developpement-durable.gouv.fr) (rubriques : Nature Eau Paysage/Biodiversité Natura 2000/Natura 2000)

## Distribution

Une forte régression de l'espèce est enregistrée dans presque toute l'Europe. En France, elle est présente dans le quart nord-est, où elle est localisée, peu abondante et très vulnérable. Elle se situe en limite d'aire de répartition en Franche-Comté. N'y ayant pas été revue depuis de nombreuses années, sa présence y est à confirmer. L'espèce n'a été observée qu'en Haute-Saône, notamment dans la dépression sous-vosgienne.



Source Taxa (Base de données flore et invertébrés commune à la SBFC, au CBNFC-ORI et à l'OPIE FC)

## Atteintes et menaces

Le drainage des zones humides et les opérations de reboisements dans les forêts alluviales constituent des menaces permanentes pour le damier du frêne. Les pratiques sylvicoles qui concernent les frênaies et les bois à tendance hygrophile conditionnent potentiellement le maintien des populations.

Le gyrobroyage des bords de routes en forêt, au printemps, est également une menace.

## Orientations de gestion et mesures conservatoires

Les connaissances relatives au damier du frêne sont encore aujourd'hui assez limitées. Il serait donc nécessaire de préciser la distribution du papillon ainsi que son écologie. En Franche-Comté, la présence actuelle du damier du frêne demande à être confirmée : les dernières mentions remontent aux années 1980.

La gestion conservatoire doit être orientée sur le maintien ou la restauration de l'état de conservation de l'habitat de l'espèce.

Le damier du frêne appartient à un ensemble écologique qu'il est indispensable de protéger. Dans l'ensemble des forêts alluviales, il faut revenir à un mode d'exploitation en petites parcelles, pour permettre une rotation des sites de reproduction.

Les peuplements hygrophiles doivent être maintenus en l'état, en préservant en particulier les zones de lisières et les accotements des routes forestières. La rectification et le « nettoyage » (fauche et gyrobroyage) de ces zones sont donc à éviter. Par ailleurs, la conservation des corridors biologiques forestiers est à privilégier.

## Principales sources consultées

JACQUOT P. & MORA F. (2011). *Agir en faveur des papillons de jour en Franche-Comté. Déclinaison du plan national d'actions Maculinea. Plan régional d'actions en faveur des espèces menacées. 2011-2014.* Office pour les insectes et leur environnement de Franche-Comté / Direction Régionale de l'Environnement, de l'Aménagement et du Logement de Franche-Comté. 109 p. + annexes.

LAFRANCHIS T. (2000). *Les papillons de jour de France, Belgique et Luxembourg et leurs chenilles.* Mèze (France), Collection Parthénope, éditions Biotope, 448 p.

LIGUE SUISSE POUR LA PROTECTION DE LA NATURE (1987). *Les papillons de jour et leurs biotopes. Espèces – Dangers qui les menacent - Protection.* Bâle, Ligue Suisse pour la Protection de la Nature, 512 p.